



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Conformément à l'article 14 des statuts, les membres de l'association « Saint-Cyprien Randos » à jour de cotisation sont convoqués à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra :

Vendredi 29 septembre à 10h
Salle GENIN DE REGNES à St Cyprien village

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Ordre du jour :

1. Rapport moral
2. Rapport financier et examen des comptes
3. Budget 2023-2024
4. Perspectives 2024
5. Questions diverses
6. Renouvellement du Conseil d'Administration pour 2024

Pour le bon déroulement de cette réunion votre présence est nécessaire.

Si vous ne pouvez pas assister à l'assemblée générale, vous pouvez vous faire représenter par l'adhérent(e) de votre choix en lui donnant le pouvoir ci-joint dûment rempli et signé.

A l'issue de l'AG pour ceux qui le souhaitent, nous nous retrouverons à l'Etoile de mer, pour déjeuner ensemble. Inscription obligatoire.

Recevez mes cordiales salutations ainsi que celles des membres du Bureau.

Le Président de « Saint Cyprien Randos »

Michel Tereszko



BON POUR POUVOIR

Je soussigné(e),

Adresse

Donne pouvoir à

Adresse

ou donne pouvoir au Président **Michel Tereszko**

Pour me représenter à l'assemblée générale de l'association « **Saint-Cyprien Randos** » qui se tiendra le 29 septembre 2023 à la salle GENIN de REGNES à St Cyprien village et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes prévus à l'ordre du jour.

Signature

Nota : Pour être valable, ce pouvoir doit être remis à un(e) adhérent(e) de l'association « Saint-Cyprien Randos » à jour de ses cotisations et dans la limite de deux pouvoirs par mandataire.